

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	8 604	8 604					
	Frais de développement	4 239 579	4 239 579					
	Concessions, brevets et droits similaires	62 582	44 948	17 634	18 164	530	2.92	
	Fonds commercial (1)	2 006 110	2 006 110					
	Autres immobilisations incorporelles	1 532 891	1 532 891		260 393	260 393	100.00	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	693 227	375 453	317 774	359 505	41 731	11.61	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	29 714 236	27 337 141	2 377 095	13 294 049	10 916 954	82.12		
Créances rattachées à des participations	10 298 006	3 967 390	6 330 616	10 840 682	4 510 066	41.60		
Autres titres immobilisés				5 833	5 833	100.00		
Prêts								
Autres immobilisations financières	159 268		159 268	166 454	7 186	4.32		
Total II	48 714 503	39 512 116	9 202 387	24 945 081	15 742 694	63.11		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	776 088	176 772	599 316	1 028 704	429 388	41.74	
	Autres créances	413 668	44 927	368 741	174 937	193 803	110.78	
Capital souscrit - appelé, non versé	0		0		0			
Valeurs mobilières de placement	692	214	478	45	433	969.95		
Disponibilités	527 350		527 350	447 208	80 141	17.92		
Charges constatées d'avance (3)	1 015 481		1 015 481	426 831	588 650	137.91		
Total III	2 733 279	221 913	2 511 366	2 077 726	433 640	20.87		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)	124 000		124 000	92 000	32 000	34.78	
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	51 571 782	39 734 029	11 837 753	27 114 807	15 277 054	56.34		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 756 857

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 350 278)	350 278		245 186		105 092	42.86
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	59 396 491		55 248 832		4 147 658	7.51
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	102 296		102 296			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	231 517		231 517			
	Report à nouveau	32 231 622		22 745 946		9 485 676	41.70
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	24 650 719		10 710 151		13 940 567	130.16
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	313 095		143 184		169 911	118.67	
Total I	3 511 335		22 514 917		19 003 582	84.40	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	109 099		135 158		26 059	19.28
Total II	109 099		135 158		26 059	19.28	
PROVISIONS	Provisions pour risques	292 832		186 587		106 245	56.94
	Provisions pour charges						
Total III	292 832		186 587		106 245	56.94	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	3 100 000		2 300 000		800 000	34.78
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	13		14		2	10.71
	Concours bancaires courants	874		1 229		355	28.91
	Emprunts et dettes financières diverses	663		7 863		7 200	91.56
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			84 240		84 240	100.00
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	636 198		876 349		240 151	27.40
	Dettes fiscales et sociales	367 341		569 669		202 328	35.52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	397 256		397 256				
Autres dettes	3 422 142		2 524		3 419 618	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)			39 000		39 000	100.00
	Total IV	7 924 487		4 278 145		3 646 342	85.23
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 837 753		27 114 807		15 277 054	56.34	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 924 487

4 278 145

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	249 600		249 600			249 600	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	91 819		91 819	184 715		92 896	50.29
Chiffre d'affaires NET	341 419		341 419	184 715		156 704	84.84
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			6 667	10 667		4 000	37.50
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			719 333	760 751		41 418	5.44
Autres produits			17 552	4 674		12 878	275.50
Total des Produits d'exploitation (I)			1 084 971	960 807		124 164	12.92
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			239 345	45 872		193 473	421.77
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 853 010	2 822 729		30 281	1.07
Impôts, taxes et versements assimilés			49 804	57 363		7 558	13.18
Salaires et traitements			1 412 531	1 429 764		17 233	1.21
Charges sociales			516 938	828 457		311 518	37.60
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			127 054	154 925		27 872	17.99
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			180 334	28 805		151 529	526.05
Dotations aux provisions							
Autres charges			116 538	51 374		65 164	126.84
Total des Charges d'exploitation (II)			5 495 554	5 419 289		76 265	1.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 410 583	4 458 482		47 899	1.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	134 371		99 731		34 640	34.73
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	104		13		90	690.61
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	251 367		32 010		219 357	685.28
Différences positives de change	1		8 261		8 260	99.99
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	25		92		67	73.12
Total V	385 867		140 107		245 760	175.41
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 593 425		4 503 970		12 089 455	268.42
Intérêts et charges assimilées (4)	70 954		9 892		61 062	617.30
Différences négatives de change	8 369		2 305		6 064	263.11
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 056		381		3 675	965.69
Total VI	16 676 804		4 516 548		12 160 256	269.24
2. Résultat financier (V-VI)	16 290 937		4 376 441		11 914 497	272.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	20 701 520		8 834 923		11 866 597	134.31
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	183 271		1 341 728		1 158 458	86.34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	114 586		1 104 341		989 755	89.62
Total VII	297 857		2 446 069		2 148 212	87.82
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 234		82 848		77 614	93.68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 632 091		4 163 524		531 433	12.76
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	599 058		62 673		536 385	855.85
Total VIII	4 236 383		4 309 045		72 662	1.69
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 938 526		1 862 976		2 075 550	111.41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	10 673		12 253		1 580	12.90
Total des produits (I+III+V+VII)	1 768 695		3 546 983		1 778 288	50.14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 419 414		14 257 135		12 162 279	85.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	24 650 719		10 710 151		13 940 567	130.16

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 173 377 162 823

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 134 371 99 731

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DELTA DRONE

27 CHEMIN DES PEUPLIERS
Multiparc du Jubin
69570 DARDILLY

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

FIDUCIAIRE DE PROVENCE
298 AVENUE DU CLUB HIPPIQUE

13090 AIX EN PROVENCE
0442642121

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 837 753.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 341 419.01 Euros et dégagant un déficit de 24 650 718.80- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Evolution du Groupe

L'exercice 2022 a été marqué par une évolution du Groupe et par des décisions prises par la Direction, visant à enclencher une réduction drastique des coûts de fonctionnement et à réorganiser le groupe en profondeur :

Le début d'exercice 2022 a été marqué par les échanges menés avec le groupe canadien VOLATUS AEROSPACE. A l'issue de plusieurs semaines d'échanges, et alors que la condition suspensive liée à l'autorisation préalable du Ministère de l'Economie et des finances français (au titre du contrôle des investissements étrangers) n'avait pas encore été levée, DELTA DRONE et VOLATUS AEROSPACE ont décidé, fin avril 2022, d'un commun accord d'interrompre leurs discussions suivant les termes prévus dans l'accord signé le 4 mars 2022.

Le projet d'accord avec VOLATUS AEROSPACE intégrait la mise en œuvre d'un plan de réduction des charges de fonctionnement d'environ 2 M€ en année pleine.

Dès lors, bien que les discussions entreprises avec VOLATUS AEROSPACE n'aient pu être menées à bonne fin, la Direction du Groupe a entrepris de mettre en œuvre les différents points appréhendés au travers des discussions stratégiques dès début avril.

Force est de constater que les pertes financières du Groupe sont concentrées sur DELTA DRONE SA et ses filiales support en France. Cela résulte d'un coût de fonctionnement élevé en regard d'un chiffre d'affaires encore insuffisant pour couvrir les charges. Ce constat est d'autant plus renforcé par un contexte macroéconomique dégradé, rendant les marges de manœuvres limitées d'autant plus dans un domaine d'activité innovant où les modèles économiques restent à construire. Bien que les solutions développées par le Groupe, ISS SPOTTER et COUNTBOT, laissent entrevoir des perspectives prometteuses, une réorganisation des organigrammes tant opérationnels que juridiques s'est imposée.

Ainsi, un plan de réduction des équipes supports du Groupe a été enclenché, dans le cadre d'une première étape, en mai induisant le départ de 10 personnes, dont 6 licenciements économiques, 2 ruptures conventionnelles et 2 démissions. Le coût supporté pour ses départs s'est élevé globalement à 278,8 K€ sur la période.

Parallèlement, un programme de réduction des charges générales de fonctionnement a été mis en place, qui vise à les réduire de l'ordre d'un million d'euros en base annuelle,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

avec une prise d'effet au plus tard fin 2022, eu égard aux délais de mise en œuvre.

Dans une seconde étape, au cours du mois de septembre 2022, les sociétés DELTA DRONE, DELTA DRONE EXPERTS et TECHNIDRONE ont enregistré le départ cumulé de 11 salariés, dont 9 par voie de licenciement économique et 2 issus de démissions. Le coût de ces opérations (indemnités de licenciement, de congés payés et de CSP) s'élève respectivement à 229 K€.

Par ailleurs, à la demande de sa société-mère (DELTA DRONE SA), DELTA DRONE ENGINEERING (activité de bureau d'études) a été placée en sauvegarde en date du 31 août 2022 par le Tribunal de Commerce de Nantes. Cette filiale emploie 14 salariés et correspond à environ 1 M€ de charges annuelles de fonctionnement. Eu égard à l'arrivée à terme des développements nécessaires afin de rendre opérationnelles les solutions du groupe, le but recherché était (en concertation avec le personnel et les autorités administratives de tutelle) de diversifier les ressources de cette entité afin de la rendre financièrement autonome.

Malgré les efforts déployés et compte tenu de la démission d'une partie significative des effectifs de la société sur le dernier trimestre 2022 et sur le début d'année 2023, le Tribunal de Commerce de Nantes, à l'issue de la période initiale de sauvegarde, a décidé la liquidation judiciaire de l'entité, le 1er mars 2023. Les comptes sociaux de la société ont donc été préparés en valeurs liquidatives et repris en tant que tel dans la consolidation. L'impact majeur est la dépréciation à 100% de la valeur résiduelle des frais de recherche et de développement (actifs comptabilisés antérieurement à la prise de contrôle de la société par le groupe DELTA DRONE), soit 1 478 K€.

Au niveau des filiales étrangères du groupe, l'activité de la société AB COMTECH s'est arrêtée sur le territoire belge au cours de l'exercice 2022. Les systèmes SOLIDBOT ("trailers" de surveillance) ont été cédés à DELTA DRONE. Dès lors, sans activité, ni personnel, les actionnaires d'AB COMTECH ont décidé de procéder à une liquidation de la société, dans les conditions légales et réglementaires belges. En termes de consolidation, l'écart d'acquisition constaté dans les comptes 2022 a été déprécié à 100% de la valeur nette, soit un impact de 259 K€.

La décision a été prise de céder l'intégralité des parts détenues par DELTA DRONE dans le capital de DELTA DRONE COTE D'IVOIRE, qui est sortie du périmètre de consolidation du Groupe en avril 2022. Cette opération a été principalement motivée par la création avec le repreneur, le Groupe WEASURE, d'une relation commerciale basée sur les équipes de WEASURE déjà fortement implantées sur la zone géographique de l'Afrique de l'Ouest et du Golfe de Guinée.

Enfin, concernant DELTA DRONE INTERNATIONAL, un changement de Gouvernance a été initié permettant d'abaisser les coûts supportés, en base annuelle, de l'ordre de 300 KAUD, soit environ 180 K€. La Direction de DELTA DRONE INTERNATIONAL a été reprise par M. Chris CLARK. Il est à noter que cela s'inscrit également en cohérence avec la décision prise fin 2021 de céder la société PARAZERO, société de droit israélien, opération finalisée au début de l'exercice 2022. Cette société, basée à Tel Aviv, présentait un profil d'activité en inadéquation avec les principales activités de DELTA DRONE INTERNATIONAL, centrées sur les prestations de service par drone pour l'industrie minière, et sollicitait un financement de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

besoin en fonds de roulement difficilement assumable par le Groupe (fortes dépenses en matière de R&D au titre de produits dits " de niche ").

Fin décembre 2022, 16,77% du capital de DELTA DRONE INTERNATIONAL, cession suivie par le solde de la participation du groupe début janvier 2023, soit 41,37%. Ce désengagement total dans cette filiale australienne a permis en globalité de renforcer la trésorerie de DELTA DRONE de près de 1 M€, tout en ne remettant pas en cause les perspectives de collaboration commerciale future entre les entités : celles-ci devraient au contraire être facilitées, tant les règles régissant les rapports entre deux sociétés cotées ayant des liens capitalistiques sont complexes, notamment en Australie.

Réduction les instruments dilutifs en circulation

Le 10 mai 2022, la Direction du Groupe a communiqué sur le rachat par DELTA DRONE de l'intégralité des BSA existants, soit 2 147 549 465 BSA, représentant une dilution potentielle future de 36,76%. La valeur de rachat de ces BSA, fondée sur une évaluation réalisée par un expert indépendant, dont les travaux ont fait l'objet d'un rapport écrit, est constatée dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2022, pour un montant de 1 368 K€.

Toujours dans un souci de réduire la dilution potentielle future attachée aux BSA émis à l'occasion des tranches d'ORNAN tirées en juin et en septembre 2022, un rachat à l'euro symbolique de ces derniers a été réalisé par DELTA DRONE en vue de leur annulation immédiate.

Regroupement d'actions

Un regroupement des actions composant le capital social de DELTA DRONE, à raison de 10 000 actions anciennes contre 1 action nouvelle, a été initié et réalisé sur le 2ème trimestre 2022.

Cas particulier de la société DRONE PROTECT SYSTEM

Le Groupe DELTA DRONE est actionnaire à hauteur de 41,9% dans le capital de la société DPS SAS. De ce fait, cette entité doit être intégrée dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

A l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2022, la société n'avait pas été en mesure de produire au groupe des comptes établis à cette date, les comptes clos au 31 décembre 2021 n'ayant pas encore été arrêtés par son Président.

L'Assemblée générale sur les comptes 2021 de DPS s'est finalement tenue le 28 octobre 2022, après deux reports demandés et acceptés par Madame la Présidente du Tribunal de commerce de Bordeaux. Le groupe DELTA DRONE conteste l'émission de factures par la société DPS pour un montant de 265 K€. Ces factures n'ont fait l'objet d'aucune comptabilisation dans les comptes DELTA DRONE. Dès lors, ce litige avec la société DPS et son Président a donné lieu à un dépôt de plainte pénale auprès du Procureur de la République.

En ce qui concerne la consolidation des comptes du groupe au 31 décembre 2022, compte tenu de l'absence de production de comptes pour 2022 et donc l'incapacité pour le Président de DPS de les adresser pour les besoins de la consolidation du groupe, la décision a été prise de sortir DPS du périmètre du groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Concomitamment à cette décision, les titres ainsi que le compte courant de la société DPS (représentant une valeur nette de 1 511 K€) ont été dépréciés à 100% dont l'impact est intégré dans le résultat de la période 2022.

Cette décision de gestion est d'autant plus justifiée que le commissaire aux comptes de DPS a demandé la convocation d'une assemblée générale des actionnaires (tenue le 21 mars 2023) compte tenu des réponses jugées insuffisantes fournies par le Président sur les éléments de nature à compromettre la continuité d'exploitation et les solutions proposées pour y remédier.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conclusion d'un accord de distribution exclusif et stratégique avec groupe chinois SICHUAN AEE AVIATION TECHNOLOGY

Concomitamment à la réorganisation opérée, tant en termes opérationnels qu'en termes de réductions de coûts de structure, une négociation a été entreprise tout début 2023 avec le groupe chinois SICHUAN AEE AVIATION TECHNOLOGY. Ainsi, en date du 6 février 2023, par voie de communiqué de presse, DELTA DRONE a annoncé la signature d'un accord stratégique avec SICHUAN AEE AVIATION TECHNOLOGY.

Cet accord porte sur la distribution exclusive des produits et systèmes AEE en Europe et dans une large partie de l'Afrique de l'Ouest. Il prévoit également que les systèmes de sécurité conçus par Delta Drone pourront être fiabilisés et industrialisés par AEE, tout en intégrant la partie software développée par DELTA DRONE.

Cela modifie considérablement les capacités techniques du Groupe, grâce au nouveau support apporté par les équipes d'ingénierie et les 7 centres de recherche du nouveau partenaire chinois du groupe, tout en amoindrissant considérablement la portée de la fermeture de la filiales DELTA DRONE ENGINEERING.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Incidences de la crise sanitaire liée à la COVID19

Tant au niveau national, qu'au niveau international, 2022 a continué à être marqué par les conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID19, notamment en ce qui concerne la reprise économique mondiale entraînant une pénurie sur un certain nombre de composants électroniques.

En ce qui concerne le Groupe DELTA DRONE, bien que des mesures dédiées aient été prises, il n'en demeure pas moins que certains composants électroniques très ciblés présentent des difficultés en matière d'approvisionnement.

La Gouvernance du Groupe veille particulièrement à mettre en place des alternatives de sorte de ne pas subir cette contrainte pour les productions du Groupe.

Incidences de la crise militaire en Ukraine

A la date de la rédaction du présent document, le Groupe ne subit pas directement de conséquences de la crise militaire en Ukraine. Pour autant, la pression pesant sur les approvisionnements internationaux, notamment en termes de matières premières et en termes d'énergie, a pour conséquence une hausse du coût d'achats supportés par le Groupe. Cet impact reste à ce stade non significatif pour l'activité du Groupe.

Financement du groupe :

Un emprunt obligataire d'un montant principal de 2,4 M€ a été mis en place en juillet 2022. Une émission d'obligations simples d'un montant de 2 150 K€, par l'émission de 43 000 obligations simples d'une valeur nominale de 56 € au prix de 50 € chacune, représentant un emprunt obligataire d'un montant principal de 2 408 K€.

Par ailleurs, eu égard à l'intérêt suscité auprès d'investisseurs privés, un second tour a été réalisé début septembre, induisant une émission d'obligations simples d'un montant de 850 K€, par l'émission de 17 000 obligations simples d'une valeur nominale de 56 € au prix de 50 € chacune, représentant un complément d'emprunt obligataire d'un montant principal de 952 K€.

L'émission de ces obligations a permis à la Société de poursuivre sa stratégie de retour à l'équilibre et de financer les conséquences de la réorganisation en profondeur lancée en avril 2022. Il est à noter que l'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en place

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

d'un mécanisme dit d'" equitization " des obligations par (i) la constitution d'une fiducie-gestion au profit des porteurs d'obligations simples qui auront décidé de les transférer à la fiducie et (ii) l'émission de bons de souscription d'actions au profit de ladite fiducie, dont les termes et modalités d'exercice permettront, d'un point de vue économique, de transformer en actions les obligations ainsi transférées.

Les porteurs d'obligations simples seront remboursés soit en espèces par DELTA DRONE, soit par le produit net de cession desdites actions.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	4 248 183		
TOTAL	4 248 183		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 600 333		1 250
TOTAL	3 600 333		1 250
Installations générales agencements aménagements divers	561 691		32 865
Matériel de transport	314		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	102 315		667
TOTAL	664 321		33 532
Autres participations	38 869 693		3 170 991
Prêts, autres immobilisations financières	399 787		7 652
TOTAL	39 269 480		3 178 643
TOTAL GENERAL	47 782 318		3 213 425

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			4 248 183	4 248 183
TOTAL			4 248 183	4 248 183
Autres immobilisations incorporelles			3 601 583	3 601 583
TOTAL			3 601 583	3 601 583
Installations générales agencements aménagements divers		4 626	589 931	589 931
Matériel de transport			314	314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			102 982	102 982
TOTAL		4 626	693 227	693 227
Autres participations		2 028 442	40 012 242	40 012 242
Prêts, autres immobilisations financières		248 171	159 268	159 268
TOTAL		2 276 613	40 171 510	40 171 510
TOTAL GENERAL		2 281 239	48 714 503	48 714 503

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	4 248 183			4 248 183
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	303 562	53 858		357 420
Installations générales agencements aménagements divers	210 955	70 070	2 558	278 467
Matériel de transport	314			314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	93 547	3 125		96 672
TOTAL	304 816	73 195	2 558	375 453
TOTAL GENERAL	4 856 561	127 054	2 558	4 981 056

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	53 858				
Instal.générales agenc.aménag.divers	70 070				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 125				
Emballages récupérables et divers				56 931	
TOTAL	73 195			56 931	
TOTAL GENERAL	127 054			56 931	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	92 000	732 000	700 000	124 000

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	143 184	169 911			313 095
TOTAL	143 184	169 911			313 095

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	186 587	220 832	114 586		292 832
TOTAL	186 587	220 832	114 586		292 832

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 018 215	208 315			3 226 529
Sur titres de participation	14 734 961	12 623 309	21 130		27 337 141
Sur autres immobilisations financières	227 500	3 970 054	230 164		3 967 390
Sur comptes clients	68 312	162 656	54 196		176 772
Autres provisions pour dépréciation	30 521	17 739	3 120		45 141
TOTAL	18 079 509	16 982 073	308 610		34 752 973
TOTAL GENERAL	18 409 280	17 372 816	423 196		35 358 900

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		180 334	57 243		
financières		16 593 425	251 367		
exceptionnelles		599 058	114 586		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	10 298 006	1 756 857	8 541 149
Autres immobilisations financières	159 268	0	159 268
Clients douteux ou litigieux	16 779	16 779	
Autres créances clients	759 309	759 309	
Personnel et comptes rattachés	6 252	6 252	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	248	248	
Taxe sur la valeur ajoutée	148 625	148 625	
Divers état et autres collectivités publiques	199	199	
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	258 344	258 344	
Charges constatées d'avance	1 015 481	1 015 481	
TOTAL	12 662 511	3 962 094	8 700 417

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 100 000	3 100 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	887	887		
Fournisseurs et comptes rattachés	636 198	636 198		
Personnel et comptes rattachés	108 797	108 797		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115 282	115 282		
Taxe sur la valeur ajoutée	127 193	127 193		
Autres impôts taxes et assimilés	16 069	16 069		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	397 256	397 256		
Groupe et associés	663	663		
Autres dettes	3 422 142	3 422 142		
TOTAL	7 924 487	7 924 487		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 360 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 560 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Au 31 décembre 2022, le capital est composé de 70 055 589 actions de 0.0050 euro de nominal.

Il est rappelé que la société a opté, lors de la réalisation des opérations d'augmentation de capital, pour la méthode préférentielle consistant en l'imputation des frais engagés pour lesdites opérations sur la prime d'émission constatée.

En date du 25 juin 2022, le Conseil d'administration a décidé le regroupement des actions par 10 000, ainsi la valeur nominale passe de 0.0001 € à 1 € et le nombre d'actions est divisé par 10 000.

Le Conseil d'administration a décidé, par deux opérations distinctes, de réduire le capital social par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action. Ces opérations, motivées par un apurement partiel des pertes antérieurement constatées dans les comptes de DELTA DRONE, s'est traduite par des réductions de capital.

- La première opération, en date du 5 juillet 2022, a constaté la réduction de chaque action de 1 € à 0.05 € et s'est traduite par une réduction du capital de 876 410.15 euros.

- La seconde, en date du 17 octobre 2022, a constaté la réduction de chaque action de 0.05 € à 0.005 € et s'est traduite par une réduction du capital de 348 065.24 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	8 604	100.00
Total général	8 604	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			4239579	4239579
Total 1			4239579	4239579
Total général				4239579
Dont inscrit au compte 203 du bilan				4239579

Les frais de recherche et de développement correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise pour son propre compte.

Ils sont constatés à l'actif lorsqu'ils remplissent simultanément les conditions suivantes :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement des projets en vue de leur mise en service ;
- L'intention d'achever les projets concernés en vue de leur utilisation ;
- La capacité à utiliser les projets développés ;
- Les projets en cause sont nettement individualisés ;
- Les projets ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, en générant des avantages économiques futurs probables ;
- La société dispose de la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables aux projets en cours de développement.

L'ensemble des dépenses engagées constitue exclusivement des frais de développement par opposition aux frais de recherche fondamentale.

L'enregistrement des frais à l'actif se fait sur la base des coûts directs de chaque projet, auxquels s'ajoute une quote-part de frais généraux évaluée comme le rapport entre les frais généraux et la somme des coûts de l'entreprise.

Cette quote-part est calculée en fin d'année pour application sur l'exercice suivant.

Les frais de recherche et de développement sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Mali de fusion Uasci 2013			2 006 110	2 006 110	2 006 110
Total			2 006 110	2 006 110	2 006 110

Le fonds de commerce, correspond au mali de fusion d'Uasci constaté en 2013, est déprécié à 100% depuis l'exercice 2014.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Concessions et droits similaires	19 097	7.66
Logiciels	43 485	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les frais accessoires à l'acquisition des titres immobilisés font l'objet d'une activation en immobilisations financières et sont amortis par voie d'amortissements dérogatoires, prorata temporis, sur une durée de 5 ans. Au 31 décembre 2022, le montant des frais accessoires nets d'amortissement dérogatoires s'élèvent à 27 203 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OC Ornan #3	310	10 000	

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	134 371
Créances clients et comptes rattachés	742 970
Autres créances	28 666
Total	906 006

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	887
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 757
Dettes fiscales et sociales	168 104
Autres dettes	9 000
Total	318 748

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	631 819
Charges financières	383 662
Total	1 015 481

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
92 000	732 000	700 000	124 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	29 714 236		
Créances rattachées à des participations	10 298 006		
Créances clients et comptes rattachés	742 970		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	397 256		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	22 514 917
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	22 514 917
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	22 514 917
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	105 092
Variation des primes, réserves, report à nouveau	5 338 018-
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	143 330
Autres variations	10 558 405-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	6 866 916
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	15 648 001-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	15 648 001-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	19
Total	19

Les départs enregistrés au cours du mois de septembre ont ramenés l'effectif au 31 décembre 2022 au nombre de 13.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	16 676 804	385 867
Dont entreprises liées	16 590 699	155 501

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 68 811 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 65 111 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 3 700 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Néant.

Engagements financiers**Engagements donnés**

Avals et cautions	300 000
Total (1)	300 000
(1) Dont concernant les filiales	300 000

Emprunt obligataire DPS - 300 000 €

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Emprunt convertible en actions	3 100 000
Total	3 100 000

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			857 080		857 080
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			642 409		642 409
- dotations de l'exercice			136 777		136 777
Total			779 186		779 186
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			811 838		811 838
- exercice			173 702		173 702
Total			985 540		985 540
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			98 872		98 872
- entre 1 et 5 ans			29 533		29 533
Total			128 405		128 405
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			81 878		81 878
- entre 1 et 5 ans			26 607		26 607
Total			108 485		108 485

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont estimés à partir d'un calcul actuariel conforme à la recommandation VNC 2003-R.01. Ces engagements s'élèvent à 49 218 euros au 31 décembre 2022.

Ils correspondent à la valeur probable de la dette de l'entreprise à l'égard de chacun de ses salariés. Le calcul des droits à la retraite est déterminé à partir des conventions et accords en vigueur.

La société n'a pas d'autres engagements significatifs en matière sociale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
Delta Drone	SA	350 278	Dardilly

Les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Méthode Intégration Globale :

MTSI
 TECHNI DRONE
 DELTA DRONE ENGINEERING (ex-PIXIEL)
 DELTA DRONE HUMAN TECH (ex-ATM GROUP SRA)
 ATM GROUP SECURITE
 ATM GROUP ACCUEIL
 AFM
 DELTA DRONE EXPERTS
 DELTA DRONE SOUTH AUSTRAL
 DELTA DRONE AFRICA
 UNITED DRONE TECHNOLOGIES
 AB COMTECH

Mise en équivalence :

SNOWSKUT

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales détenues à 100%

MTSI

	2022	2021
Chiffre d'affaires net intégré en consolidation	0 €	0 €
Résultat net intégré en consolidation	23 718 €	42 982 €

A la suite de la mise en sommeil de cette société en 2020, plus aucune activité n'est constatée sur cette entité.

TECHNIDRONE

	2022	2021
Chiffre d'affaires net intégré en consolidation	25 740 €	252 982 €
Résultat net intégré en consolidation	- 1 093 231 €	- 569 644 €

La société TECHNIDRONE a principalement une activité ciblée sur le secteur de la formation. L'exercice 2022 a été marqué particulièrement des suites de la crise sanitaire de la COVID 2019. Le nombre de sessions de formation en présentiel a été significativement réduit conduisant au licenciement économique de l'ensemble du personnel sur le second semestre 2022.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DELTA DRONE ENGINEERING (ex PIXIEL)

	2022	2021
Chiffre d'affaires net intégré en consolidation	204 242 €	554 092 €
Résultat net intégré en consolidation	- 4 915 686 €	- 1 682 840 €

L'activité de la société DELTA DRONE ENGINEERING consiste essentiellement en la mise à disposition du Groupe des moyens humains et technologiques d'un bureau d'études afin de mener à bien la mise au point des différentes solutions professionnelles innovantes. Eu égard à l'arrivée à terme des développements nécessaires afin de rendre opérationnelles les solutions du groupe, une procédure de sauvegarde a été ouverte en date du 31 août 2022, de sorte de se donner les moyens afin de diversifier les sources de revenus de la structure et permettre d'atteindre une autonomie en termes d'exploitation. A la suite de la démission d'une partie significative du personnel et malgré les efforts déployés par le groupe, le Tribunal de commerce de Nantes a prononcé la liquidation judiciaire de la société en date du 1er mars 2023.

DELTA DRONE EXPERTS

	2022	2021
Chiffre d'affaires net intégré en consolidation	290 595 €	1 589 €
Résultat net intégré en consolidation	- 1 150 002 €	- 1 055 900 €

L'activité de DELTA DRONE EXPERTS est réalisée uniquement en support des activités du Groupe par, d'une part, la mise en œuvre et la réalisation de missions pour le compte des autres entités et, d'autre part, la production des solutions professionnelles commercialisées par le Groupe. Une rationalisation des charges de structure de l'entité a été menée sur le second semestre 2022.

UNITED DRONE TECHNOLOGIES (UDT)

	2022	2021
Chiffre d'affaires net intégré en consolidation	0 €	0 €
Résultat net intégré en consolidation	896 097 €	5 284 728 €

Créée en 2021, UDT a pour vocation de détenir l'ensemble des investissements capitalistiques minoritaires réalisés par le Groupe dans les sociétés prometteuses du secteur.

Compte tenu de la non-consolidation par le Groupe des différentes sociétés constituant le portefeuille titres d'UDT, le principe comptable appliqué est que les titres de sociétés concernés sont évalués à leur juste valeur.

DELTA DRONE HUMAN TECH (ex ATM GROUP SRA)

	2022	2021
Chiffre d'affaires net intégré en consolidation	0 €	0 €
Résultat net intégré en consolidation	- 48 171 €	- 39 313 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DELTA DRONE HUMAN TECH est la société faîtière du sous-groupe constituant le pôle " Sécurité privée traditionnelle " du Groupe DELTA DRONE.

Filiales et participations détenues dont le taux est inférieur à 100%

AB COMTECH : taux de détention de : 77,3 %

SNOWSKUT : taux de détention de : 49,8%

DRONE PROTECT SYSTEMS : taux de détention de : 41,9%

POLIDRONE : taux de détention de : 5,0%

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PCEA financiers	183 271	77560000
- Reprise provision pour litiges	114 586	78750000
Total	297 857	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	234	67120000
- Autres charges exceptionnelles	5 000	67180000
- VNC des éléments d'actif cédés	2 068	67500000
- VNC des éléments d'actif cédés financier	3 630 023	67560000
- Dotations aux amort. exceptionnels	208 315	68710000
- Amortissements dérogatoires	143 330	68725000
- Provision pour litiges	220 832	68750000
Total	4 209 802	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	18 129
Prise en charge formation	2 070
Participation sponsoring	14 750
Prise en charge assurance	8 000
Refacturation intragroupe	619 141
Total	662 090